



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/AC.10/2004/1
28 janvier 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Groupe d'experts de la surveillance de la ferraille
radiologiquement contaminée
(5-7 avril 2004)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA PREMIÈRE SESSION

**qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 5 avril 2004, à 14 h 30***

* Le présent document tient lieu de convocation à la réunion du groupe d'experts. La participation est gratuite pour les personnes dûment accréditées représentant des États Membres de l'ONU et des organisations internationales intéressées. Des renseignements sur les hôtels, les transports publics, etc. peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.unece.org/trans/info.delegates. L'interprétation sera assurée en anglais, français et russe pour toutes les séances. Les équipements nécessaires aux ordinateurs et rétroprojections sont à disposition ainsi qu'un accès à l'Internet. Les participants sont priés de faire parvenir au secrétariat de la CEE-ONU, au moins une semaine à l'avance, les documents ayant trait à leurs communications, afin qu'ils puissent être reproduits. Pour plus amples renseignements contacter: martin.magold@unece.org.

Des fonds très modestes sont disponibles pour couvrir les frais de mission d'experts des pays en transition disposés à soumettre un rapport écrit et présenter une communication lors de la réunion. Les dépenses seront défrayées conformément aux conditions appliquées à la CEE-ONU. Pour plus amples renseignements contacter: martin.magold@unece.org.

D'autres documents, dont le programme de la réunion, seront disponibles dès le mois de mars 2004 à l'adresse suivante: www.unece.org/trans/radiation/radiation.html.

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans/welcome.html>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41 22-917-0039), soit par courrier électronique (martin.magold@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 72453).

ORIGINES ET OBJECTIF DE LA RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

Le commerce international et le transport de la ferraille radiologiquement contaminée préoccupent de plus en plus les gouvernements car ils peuvent avoir des conséquences très néfastes pour la santé publique, l'environnement et la sécurité. C'est pourquoi leur surveillance et leur contrôle constituent aujourd'hui un problème important qu'il faut aborder au niveau international.

En 2001, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a publié un rapport intitulé «Improvement of the Management of Radiation Protection Aspects in the Recycling of Metal Scrap». Il propose des mesures permettant d'éviter d'introduire des sources de rayonnement dans le processus de recyclage des métaux (www.unece/trans/radiation/radiation.html).

Comme mesure de suivi, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a proposé au secrétariat de la CEE-ONU d'organiser une réunion internationale d'experts chargée de passer en revue et d'analyser les politiques actuelles et les expériences acquises en matière de surveillance et d'interception de la ferraille importée afin de détecter toute contamination radioactive aux lieux d'arrivée dans un pays et aux points de passage des frontières.

En vue de la réunion susmentionnée, le secrétariat de la CEE-ONU a envoyé aux gouvernements et aux organisations internationales un questionnaire visant à faire le point des connaissances actuelles et des expériences relatives à la surveillance, l'interception et la gestion des phénomènes de contamination radioactive, notamment en ce qui concerne la ferraille¹.

* * *

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document: TRANS/AC.10/2004/1.

Conformément au règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, le premier point examiné est l'adoption de l'ordre du jour.

2. ÉLECTION DU BUREAU

Conformément au règlement de la Commission et selon l'usage, le Groupe de travail devrait élire un président pour sa session.

3. QUESTIONS EN JEU ET MESURES À PRENDRE AU SUJET DE LA FERRAILLE RADIOLOGIQUEMENT CONTAMINÉE

La question de la ferraille contaminée, importée et exportée, est devenue urgente en raison de l'accroissement des échanges internationaux et des changements intervenus dans l'économie de la production d'acier, comme l'utilisation des fours à arc. Pour la seule année 2001, les dépôts

¹ Les gouvernements et les organisations internationales qui n'auraient pas reçu le questionnaire sont invités à s'en procurer des exemplaires directement auprès du secrétariat de la CEE-ONU (courrier électronique: martin.magold@unece.org) ou de les télécharger directement depuis le site: www.unece.org/trans/radiation/radiation.html. Le questionnaire dûment complété devrait être retourné au secrétariat de la CEE-ONU dès que possible.

de ferraille et les aciéries d'Amérique du Nord ont détecté plus de 4 000 cas de présence de matériaux radioactifs dans les arrivages de ferraille à l'occasion d'incidents ou de décharges accidentelles et, avec l'emploi croissant d'appareils de détection très perfectionnés, de plus en plus d'incidents sont signalés. À l'exception notable de quelques pays d'Europe du Nord et du Centre, il n'existe apparemment aucune surveillance systématique du rayonnement émis par les ferrailles aux points de passage des frontières ou aux lieux d'arrivage dans les pays membres de la CEE-ONU. En conséquence, l'origine des sources de rayonnement est rarement claire et sa traçabilité est extrêmement difficile.

Outre les graves conséquences économiques de la fonte de matières radioactives dans les aciéries (pour des incidents donnés, le coût du nettoyage consécutif à un incident donné varie de 12 à plus de 100 millions de dollars des États-Unis), les incidences néfastes de ces incidents pour la santé et l'environnement pourraient être énormes, sans parler de la perte de confiance des milieux économiques et des consommateurs vis-à-vis des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés et du risque que ces importations peuvent poser en matière de sécurité.

Pour ces raisons, il semble judicieux a) de passer en revue les mécanismes de surveillance et de contrôle existant dans ce domaine, tant au niveau international qu'au niveau national, b) de se pencher sur la question du respect des règlements pertinents et c) de définir les modalités d'une intervention efficace et ciblée en cas d'incident. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être procéder à un bref échange de vues sur la pertinence des questions en jeu, en se fondant sur la documentation établie par la Fédération de Russie (TRANS/AC.10/2004/3) et les États-Unis d'Amérique (TRANS/AC.10/2004/2).

4. EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE DE LA FERRAILLE RADIOLOGIQUEMENT CONTAMINÉE

a) Expériences nationales

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être procéder à un échange de vues approfondi sur les expériences concrètes en matière de surveillance et de contrôle de la ferraille, importée et exportée, afin de détecter la radioactivité. Les experts nationaux des autorités chargées des contrôles aux frontières (douanes et autres) ainsi que des organisations compétentes en matière de contrôle des rayonnements, devraient faire rapport sur leurs responsabilités respectives, les activités entreprises et l'expérience acquise en matière d'incidents de rayonnement et de solutions.

Il faudrait s'intéresser aux points suivants ayant trait, en particulier, à la ferraille radiologiquement contaminée:

- Mécanismes réglementaires nationaux en place et envisagés;
- Surveillance des mouvements de matières radioactives, en particulier de la ferraille, y compris la formation des personnes participant aux inspections et aux interventions;
- Enlèvement des matières radioactives détectées;
- Dispositions contractuelles régissant le commerce de la ferraille;

- Procédures et prescriptions d'intervention du Gouvernement et du secteur privé;
- Coopération interinstitutions en matière de surveillance et d'intervention;
- Bonnes (et mauvaises) pratiques et leçons à en tirer.

b) Expériences régionales et internationales

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé des mécanismes et procédures régionaux (notamment de l'Union européenne) et internationaux régissant l'importation, l'exportation et le transport des marchandises radiologiquement contaminées, en particulier la ferraille. Des renseignements devraient également être communiqués au sujet de la surveillance du respect de ces règlements aux niveaux régional, national et local.

Les organisations internationales, comme la Communauté européenne (CE), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation mondiale des douanes (OMC), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (pour les transports par route, rail et voie navigable), l'Organisation maritime mondiale (OMI) (pour le transport maritime) ainsi que des organismes internationaux comme Interpol et Europol souhaiteront peut-être rappeler leurs compétences et leurs expériences dans ce domaine.

5. MESURES À PRENDRE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Après un examen approfondi des politiques, mécanismes réglementaires et procédures actuelles, ainsi que des pratiques communes de surveillance et de contrôle concernant la ferraille contaminée, importée et exportée, le Groupe d'experts souhaitera peut-être étudier s'il y a lieu de définir d'autres mesures coordonnées au niveau international, voire des normes, en vue d'assurer un contrôle effectif.

On pourrait à ce sujet s'intéresser aux points suivants: identification des sources de ferraille et d'autres marchandises, importées ou exportées, radiologiquement contaminées, méthodes de contrôle et de détection aux frontières, dépôts de ferraille et fonderies, plans de récupération coordonnés au niveau international et priorités en matière de communication et de formation.

6. ADOPTION DE RECOMMANDATIONS

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être adopter des recommandations concernant les points examinés et ayant fait l'objet d'un accord, en particulier au sujet des mesures de suivi éventuelles à prendre aux niveaux national et international. Les recommandations adoptées seront communiquées aux participants à l'issue de la réunion.

Après la réunion, le secrétariat de la CEE-ONU établira un rapport final et analysera les résultats du questionnaire distribué dans le cadre des préparatifs de la réunion. Le rapport sera disponible en anglais, français et russe. Il sera communiqué à tous les participants ainsi qu'aux pays, aux experts de la surveillance des rayonnements et aux responsables des lieux d'arrivée et des points de passage des frontières du monde entier.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Date : _____

Groupe d'experts CEE-ONU de la surveillance de la ferraille radiologiquement contaminée

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.

Family Name

First Name

Mrs.

Ms.

Date of Birth

 / /

(DD/MM/YYYY)

Participation Category

Head of Delegation

Observer Organization

Participating From / Until

Delegation Member

NGO (ECOSOC Accred.)

From

5 April 2004

Observer Country

Other (Please Specify Below)

Until

7 April 2004

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English

French

Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone N°

Fax N°

Official Occupation

 i)

Permanent Official Address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N° Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

